



**Un groupement d'associations depuis 2011,  
qui, à ce jour, réunit  
20 établissements du secteur médico-social des Pays de la Loire.**

**Au sein de GAMAtlantic,  
les Directeurs des différentes structures s'engagent activement  
à travailler ensemble pour une réussite conjointe  
au bénéfice de 1.483 Personnes Âgées.**







---

## Qui sommes-nous ?

Constitué lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2011, les statuts de GAMAtlantic ont été déposés à la Préfecture de Nantes et sont parus au Journal Officiel du 6 août 2011.

L'idée force de cette constitution est portée par la volonté commune de seize associations au service des personnes âgées de potentialiser leur efficacité, tout en gardant leur autonomie de fonctionnement.

Chaque association est représentée par un Administrateur élu et un(e) Directeur (trice).

L'ensemble des missions et des décisions de notre groupement, s'exerce de manière collégiale, au sein d'un Conseil d'Administration regroupant tous les Directeurs et Directrices des associations adhérentes. Cette gouvernance conjointe est la résultante de l'esprit ayant initié sa création, c'est-à-dire la volonté d'un engagement actif et volontaire de travailler ensemble et de partager, pour une réussite conjointe au bénéfice des Résidents dont nous avons la charge.

Les missions poursuivies par GAMAtlantic sont les suivantes :

- Négocier en commun les achats et les prestations de services au meilleur rapport qualité / prix
- Mutualiser les compétences ou les moyens des adhérents
- Développer toute action visant à améliorer et optimiser la qualité des prestations délivrées

Le levier d'action de GAMAtlantic est réel .

Fort de nos quelques années de fonctionnement, nous pouvons aujourd'hui mesurer les retours sur nos structures et constater que les économies d'échelle sont réelles, que l'attention des four-

---

## Quelques chiffres clés

17 associations 1901 à but non lucratif ;

20 établissements (EHPAD, accueils temporaires, accueils de nuit, unités protégées, unités Alzheimer, foyers de vie pour personnes en situation d'handicap vieillissantes, logements intermédiaires pour personnes âgées autonomes, résidence locative, multi accueil pour enfants, etc. ...) ;

1.483 places d'accueil pour Personnes âgées ;

31 places d'accueil en foyers de vie pour personnes en situation d'handicap vieillissantes ;

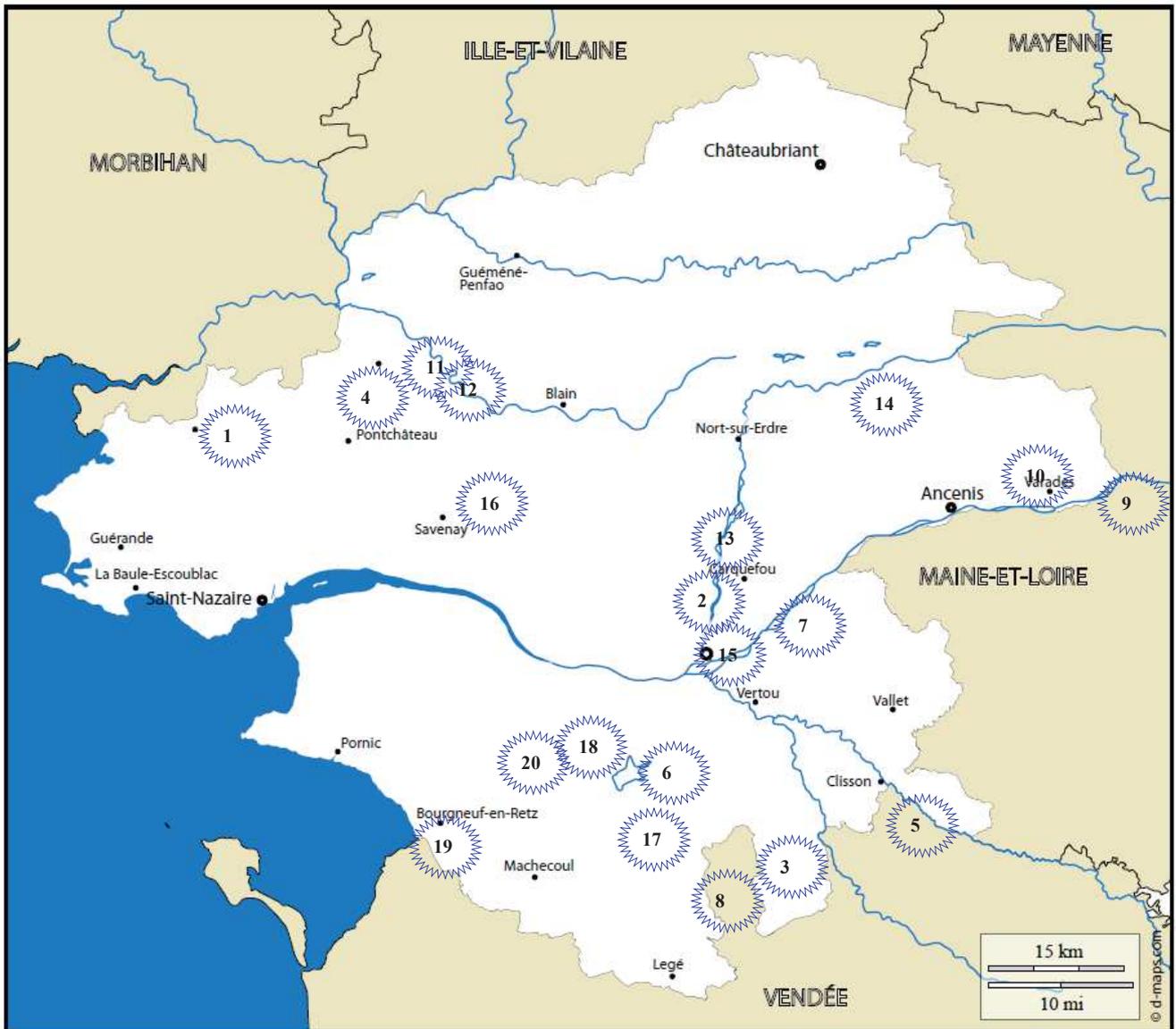
Logements pour Personnes Âgées autonomes

30 places en multi accueil pour enfants ;

Chiffre d'affaire global de plus de 67 M€ ;

---

## Où nous situons-nous ?



- 1 - **Les Ajons**  
Sainte-Reine-de-Bretagne
- 2 - **Le Ploreau**  
La Chapelle-sur-Erdre
- 3 - **Fleurs des Champs**  
La Planche
- 4 - **Maison de la Sainte Famille**  
Saint-Gildas-des-Bois
- 5 - **Les Trois Clochers**  
Gétigné
- 6 - **La Roselière**  
Pont Saint Martin
- 7 - **Le Verger**  
Mauves sur Loire
- 8 - **Les Glycines**  
Saint-Philibert-de-Bouaine
- 9 - **Les Moncellières**  
Ingrandes - Le Fresne-sur-Loire
- 10 - **Les Rives de l'Auxence**  
Belligné

- 11 - **Le Chêne de la Cormière**  
Guenrouët
- 12 - **Foyer du Rouet**  
Guenrouët
- 13 - **La Hautière**  
Sucé-sur-Erdre
- 14 - **Les 3 Moulins**  
Riaillé
- 15 - **Les Rives de l'Erdre**  
Nantes
- 16 - **Le Logis de la Petite Forêt**  
Bouvron
- 17 - **L'Île Verte**  
Saint-Philibert-de-Grand-Lieu
- 18 - **Sainte Anne**  
Saint-Mars-de-Coutais
- 19 - **L'Immaculée**  
Saint-Cyr-en-Retz
- 20 - **Victor Ecomard**  
Sainte Pазanne

## 1. Résidence les Ajoncs

Résidence Les Ajoncs

EHPAD et Foyer de Vie

2 rue du Docteur Laennec

44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE

Tel : 02.40.01.10.23 - Fax : 02.40.01.04.44

Courriel : [residence.lesajoncs@orange.fr](mailto:residence.lesajoncs@orange.fr)

60 résidents

Hébergement permanent—Accueil temporaire—Unité protégée—Foyer de vie pour personnes en situation d'handicap vieillissantes—Logements intermédiaires pour personnes âgées autonomes

Restauration concédée

33.47 ETP salariés

CA : 3.133.181 €



Président : Jacqueline DANET

Directrice-de la Résidence : Virginie ASCARGORTA



*La Résidence, située au cœur du bourg de Sainte Reine de Bretagne est gérée par l'association Bois & Brière. Depuis 2016, le Hameau des Ajoncs, village sénior de 9 maisons a ouvert ses portes pour des personnes âgées autonomes. Les locataires peuvent s'ils le souhaitent participer à la vie de la Résidence. Intégrée dans la vie de la cité, la Résidence est en lien avec les associations et les établissements de la Commune.*

## 2. Résidence du Ploreau

EHPAD Résidence du Ploreau

2 rue Emilie Launay

44240 LA CHAPELLE/ERDRE

Tél : 02 40 72 00 10 - Fax : 02 40 72 84 70

Courriel : [direction@residenceduploreau.com](mailto:direction@residenceduploreau.com)

Web : [www.residenceduploreau.com](http://www.residenceduploreau.com)

Blog : [www.residenceploreau.com](http://www.residenceploreau.com)

97 résidents

Hébergement permanent

Unité Alzheimer et Accueil temporaire

Accueil de jour

Multi accueil pour enfants

58,75 ETP salariés

CA : 5.037.584 €

Président : Roger MERLET

Directeur : Christophe ROQUEBERT



*L'association gère un EHPAD, la résidence du Ploreau » équipée d'une unité Alzheimer pour 14 résidents « Les Valérianes », un accueil de jour de 8 places intégré à l'établissement, ainsi qu'un multi accueil « Les Petits Pas du Ploreau » accueillant 20 enfants.*

### 3. Résidence Fleurs des champs

EHPAD *Résidence Fleurs Des Champs*

22 rue de la Paix

44140 LA PLANCHE

Tél. : 02.40.31.96.16 - Fax : 02.40.31.95.99

Web : <https://www.residence-fleursdeschamps.fr/>

Courriel : [accueil@fdc44.fr](mailto:accueil@fdc44.fr)

72 résidents

Hébergement permanent—Accueil temporaire

Unité pour personnes âgées désorientées

44 ETP salariés

CA : 3.700.000 €

Président : Jean-Paul RICHARD

Directeur : Mickaël WAMBERGUE



*L'association Fleurs des champs créée en février 1947, dispose de plusieurs structures d'accompagnement à destination de personnes âgées dont un EHPAD, un SSIAD, un village retraite, un service de portage de repas en liaison chaude, et en fin d'année 2023, l'ouverture d'un SAAD (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) L'ensemble de ces structures réunies au sein de l'association permet de proposer un parcours personnalisé, coordonné et adapté aux besoins de la personne âgée que ce soit à domicile ou en établissement.*

*La résidence Fleurs des champs accueille 72 résidents (58 en hébergement permanent, 12 en unité pour personnes âgées désorientées, et 2 en accueil temporaire). Nous proposons un cadre de vie agréable, aménagé et adapté aux besoins des résidents*

### 4. Résidence Maison de la Sainte Famille

EHPAD *Maison de la Sainte Famille*

Association Bois & Brière

24 place Jeanne d'Arc 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS

Tél. : 0 240 000 300 - Fax : 0 240 000 347

Courriel : [ste.famille.accueil@orange.fr](mailto:ste.famille.accueil@orange.fr)

85 résidents

Hébergement permanent

50.92 ETP salariés

CA : 3.792.697 €

Président : Jacqueline DANET

Directrice de l'Association et de l'EHPAD :

Hélène MOISSON



*L'association Bois & Brière, née de la fusion au 1er janvier 2018, des associations Les Ajoncs et Asfavi, accueille 145 personnes âgées réparties sur les deux sites : Résidence les Ajoncs à Sainte-Reine de Bretagne et Maison de la Sainte Famille à Saint Gildas des Bois.*

*L'association dispose de deux EHPAD, un accueil temporaire, une unité protégée, du Foyer de Vie « Plein Sud » pour personnes en situation d'handicap vieillissantes, et assure la gestion de 9 logements pour personnes âgées autonomes.*

## 5. Résidence les Trois Clochers

EHPAD *Résidence les 3 Clochers*

Rue de la Chesnaie

44190 GÉTIGNÉ

Tel : 02.51.71.18.00 - Fax : 02.40.54.42.41

Courriel : am@les3clochers.fr

92 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

45 ETP salariés

CA : 4.250.000 €

Restauration concédée

Présidente : Anne RINEAU

Directeur : Aurélien MALASSINÉ



*Après 4 ans de travaux d'extension et de réhabilitation, la Résidence « Les Trois Clochers » accueille les personnes âgées dans des chambres et des locaux neufs et adaptés, dans un cadre agréable avec un jardin et un patio paysagé. C'est un « Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes » d'une capacité de 92 lits.*

*Située dans le bourg, à proximité de différents services tels que la pharmacie, la Poste, la maison de la presse,*

*le supermarché... la résidence propose des chambres de 25 à 35 m<sup>2</sup>. Elle est habilitée à recevoir les résidents à l'Aide Sociale. Des chambres doubles ou communicantes peuvent recevoir les couples.*

*La Résidence offre de multiples services : des animations (art floral, atelier cuisine, sorties à l'extérieur...) avec la présence d'une animatrice en semaine, un salon de coiffure, une bibliothèque, des salons d'étage pour recevoir les familles...*



## 6. Résidence la Roselière

EHPAD *Residence la Roselière*

avenue du lac

44860 PONT SAINT MARTIN

Tel. : 02.40.32.72.72 - Fax : 02.40.32.79.71

Courriel : accueil@residence-la-roseliere.fr

73 résidents

Hébergement permanent—Accueil temporaire

Accueil des personnes âgées désorientées

44 ETP salariés

CA : 3.400.000 €

Président : Yves FRANCOIS

Directrice : Jérôme GUERY



*La résidence la Roselière située en périphérie Nantaise, est implantée dans un quartier résidentiel au cœur d'un environnement verdoyant. Elle dispose de 72 lits en chambre individuelle ou pour des couples.*

*La Roselière accueille des personnes en perte d'autonomie ou ayant des pathologies Alzheimer ou apparentées.*

*Notre équipe pluridisciplinaire accompagne les résidents afin de leur apporter bien-être et sécurité.*



## 7. Résidence le Verger

EHPAD *Résidence le Verger*

Côte Saint Denis

44470 MAUVES SUR LOIRE

Tel : 02.40.25.53.19

Courriel : [residence@leverger44.fr](mailto:residence@leverger44.fr)

85 résidents

Hébergement permanent

Unité pour personnes désorientées

Accueil temporaire

44.41 ETP

CA : 3.564.455 €

Président : Antoine GRELOUX

Directeur : Gaël PELLETIER



*La Résidence le Verger est un établissement associatif à but non lucratif, situé sur les coteaux de la Loire, la Résidence jouit d'une situation privilégiée avec vue imprenable sur Loire et à proximité*

*immédiate des commerces et transports en commun (bus et train au départ de Nantes). La Résidence propose des logements privatifs de 30 à 40m<sup>2</sup> permettant de vivre en toute indépendance, tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé, adapté au fil du temps et jusqu'au bout de la vie. Notre philosophie s'appuie sur le respect de l'identité, des désirs et besoins de chacun en favorisant la citoyenneté et la liberté. Le personnel de la Résidence travaille au quotidien dans l'application de ces principes, tout en gardant un esprit de convivialité.*

## 8. Résidence les Glycines

EHPAD *les Glycines*

1 avenue Abbé Aubret

85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

Tél : 02.51.41.91.25 - Fax : 02.51.41.91.90

Courriel : [ehpadlesglycines@wanadoo.fr](mailto:ehpadlesglycines@wanadoo.fr)

46 résidents

Hébergement permanent- Accueil

Temporaire- PASA—Portage de repas  
pour les personnes âgées de la commune

26 ETP Salariés

CA : 2.100.000 €

Présidente : Chantal GABORIAU

Directrice : Emilie PLANCHAIS



*La Résidence Les Glycines est située au cœur de l'agglomération de Saint Philbert de Bouaine, à 35 minutes de la Roche sur Yon et à 30 minutes de Nantes. Cet établissement est géré par une association privé loi 1901, à but non lucratif, reconnu d'intérêt général.*

*L'établissement dispose de 45 logements individuels, dont une chambre en hébergement temporaire et un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 12 places. L'EHPAD se donne comme orientation fondamentale l'accompagnement de personnes fragilisées (socialement, physiquement et psychologiquement) :*

- *Dans le respect des libertés et de la dignité ;*
- *En cultivant le « vivre ensemble » (des résidents et du personnel) ;*
- *En étant tourné vers l'avenir.*



## Pôle Ligérien les Moncellières

*L'association Pôle Ligérien les Moncellières propose une palette de services différenciés sur le pays d'Ancenis et l'ouest du Maine et Loire.*

*Les établissements et services d'hébergement, de séjours temporaires, le pôle d'activités et de soins adaptés, d'accueil de jour, la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants répondent à des besoins exprimés et identifiés de soutien et d'accompagnement des habitants âgés de nos territoires et de leurs proches aidants. Les professionnels œuvrent autour de trois grands axes du parcours de vie : parcours de vie sociale, parcours de vie en santé, parcours de vie résidentiel. Les établissements et services sont structurés autour de services mutualisés comme la restauration, demain l'entretien du linge. La démarche qualité et le service administratif sont ressources pour les professionnels des établissements et services.*

*Cette offre globale de services différenciés et intégrés permet de nous inscrire dans une dynamique territoriale autour des politiques publiques portées par l'ARS et les Conseils Départementaux 44 et 49.*

86 ETP permanents au sein du Pôle Ligérien les Moncellières  
CA de 7 300 000 €

Présidente : Monique JARRY

Directeur du Pôle Ligérien les Moncellières : Jean-François QUÉMERAIS

## 9. Résidence les Moncellières

EHPAD Résidence les Moncellières  
5 chemin des Moncellières  
49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE

Tél : 02 41 39 21 13—Fax : 02 41 39 41 19  
@ : [accueil.moncellieres@pole-ligerien.fr](mailto:accueil.moncellieres@pole-ligerien.fr)

87 résidents en hébergement permanent  
4 places d'hébergement temporaire  
PASA de 14 places  
10 places en accueil de jour  
Plateforme d'accompagnement et de répit  
Directrice : Laurine HUET



## 10. Résidence les Rives de l'Auxence

EHPAD Résidence les rives de l'Auxence  
181 rue du capitaine Etienne  
BELLIGNE  
44370 LOIREAUXENCE  
Tél : 02 40 09 16 16  
Fax : 02 40 96 80 06  
@ : [accueil.rivesdelauxence@pole-ligerien.fr](mailto:accueil.rivesdelauxence@pole-ligerien.fr)

50 résidents en hébergement permanent  
2 places d'hébergement temporaire  
Directrice : Sylvie POGU



## 11. Résidence le Chêne de la Cormière

EHPAD *Résidence Le Chêne de la Cormière*  
4 rue de Coëtmeleuc  
44530 GUENROUËT

Tel : 02 40 87 64 24  
Courriel : residence@cormiere.com

80 résidents  
Hébergement permanent  
Accueil temporaire  
Habilitation Aide sociale

56.5 ETP salariés  
CA : 4.154.373 €  
Restauration concédée

Présidente : Nicole GARSON  
Directeur : Franck LECOQ



*Située au cœur du bourg, proche de toutes commodités, la résidence accueille 80 résidents. En plus de l'unité classique, nous disposons de 3 services spécifiques : l'unité protégée « Au fil de l'Isac », le PASA « la rose des vents » ainsi qu'une unité expérimentale type foyer de vie de 8 places.*

*Notre établissement se singularise par l'existence d'un service Bien-Être composé de 4 accompagnantes-soignantes s'investissant au quotidien à faire en sorte que notre résidence reste avant tout un lieu de vie.*

## 12. Foyer du Rouët

*Foyer de Vie du Rouët*  
39 rue de la Roche Buttée  
44530 GUENROUËT  
Service administratif :  
4 rue de Coëtmeleuc  
44530 GUENROUËT

Tél. : 02.40.87.64.24  
Courriel : foyerdevie@cormiere.com

25 résidents  
Hébergement permanent  
Accueil temporaire- Accueil de jour

15,60 ETP salariés  
CA : 1.219.299 €

Présidente : Nicole GARSON  
Directeur : Karla LABANDIBAR-ELOUARD



*Le Foyer de Vie accueille des personnes handicapées mentales vieillissantes, à partir de 45 ans. Il a pour missions principales de promouvoir l'autonomie, la qualité de vie et la santé ; de favoriser la vie en collectivité et l'ouverture sur l'environnement local ; de favoriser la réalisation individuelle et collective au travers d'activités socio-éducatives porteuses de sens. La philosophie du foyer du Rouët : « Vous êtes chez vous, nous sommes là pour vous aider. »*

### 13. Résidence la Hautière

EHPAD Résidence de retraite La Hautière

144, Rue Descartes

44240 SUCE-SUR-ERDRE

Tél : 02.40.77.72.79

Courriel : [accueil.lahautiere@sfr.fr](mailto:accueil.lahautiere@sfr.fr)

Site internet : <https://residence-lahautiere.fr/>

72 résidents – hébergement permanent –

EHPA 18 studios

45.02 ETP salariés

CA : 3.612..000 €

Restauration concédée

Président : Jean-Michel POUPEAU

Directrice : Sylvie BAGNAROSA

*Implanté au cœur du bourg de Sucé-sur-Erdre depuis 1945, l'établissement est géré par l'Association Saint-Joseph-la Hautière créée en 1960.*

*La résidence dispose de 72 chambres individuelles que les résidents peuvent meubler à leur convenance hormis le lit fourni par l'établissement. Pour répondre aux besoins des personnes âgées, l'Association, en partenariat avec la municipalité, s'est engagée dans une réflexion pour diversifier ses services.*



### 14. Résidence les 3 Moulins

EHPAD Résidence les 3 Moulins

600 rue de l'Ouche

44440 RIAILLÉ

Tel : 02.40.97.80.20

Courriel : [residence3moulins@gmail.com](mailto:residence3moulins@gmail.com)

Web : [www.les3moulins.com](http://www.les3moulins.com)

82 résidents

Hébergement permanent—Accueil temporaire

Unité protégée

47 ETP salariés

CA : 3.440.000 €

Président : Richard THOMAS-PIET

Directrice : Valérie ANDRIVEAU-BORGNE



*La Résidence les 3 Moulins est une Association loi 1901*

*qui se situe au cœur du bourg de Riaillé, commune de 2200 habitants, située dans une zone « carrefour » puisqu'à 45 kilomètres au nord de Nantes et à une vingtaine de kilomètres entre Ancenis et Châteaubriant.*

*La volonté de l'ensemble des professionnels est de s'adapter au mieux aux besoins et attentes des résidents afin de parvenir à un accompagnement toujours plus qualitatif pour un mieux vieillir.*

*La remise en question est ancrée dans sa culture, l'interrogation et l'analyse de ses pratiques sont ainsi réévaluées régulièrement.*

*Aussi, une des valeurs phare portée par l'Association est « d'ACCUEILLIR, d'Ecouter, de recevoir chacun avec ce qu'il est, avec ses richesses et ses faiblesses, et d'Individualiser la prise en charge ».*

## 15. Résidence les Rives de l'Erdre

EHPAD Résidence Les Rives de l'Erdre  
5 rue Raymonde Guérif 44300 NANTES  
Accès logistique : 20 rue Gisèle Giraudeau

Tel : 02.40.67.20.99  
Courriel : accueil@lesrivesdelerdre.fr

80 résidents  
Hébergement permanent  
Unité pour personnes désorientées  
Accueil temporaire - PASA

Restauration concédée

43.09 ETP salariés  
CA : 3.657.000 €

Président : Benoit PINEAU  
Directrice : Véronique MIGEON BONNAUD



*L'EHPAD « Les Rives de l'Erdre », unique établissement géré par l'Association « Agir Ensemble Pour les Personnes Agées » est implanté sur le quartier Erdre-Porterie depuis janvier 2020. La construction répond à un projet intergénérationnel réunissant sur un même site, l'EHPAD composé de 80 logements individuels de 25 m<sup>2</sup>, une micro-crèche de 10 berceaux gérée par une structure indépendante « Les Ty Loups » et 17 logements sociaux de Type 2 géré par un bailleur social. L'unité protégée accueille 13 personnes atteintes de troubles cognitifs et psycho-comportementaux sévères, le PASA d'une capacité maximum de 12 places, est réservé aux résidents souffrant de troubles de comportement modérés.*

## 16. Résidence le Logis de la Petite Forêt

EHPAD Résidence le Logis de la Petite Forêt  
22, rue Saint André  
BP 24—44130 BOUVRON  
Tel : 02.40.56.31.13  
Courriel : logispetiteforet@orange.fr

86 résidents—Hébergement permanent  
Accueil temporaire

43,34 ETP salariés  
C : 3.021.000 €

Président : Michel CZIMMERMAN  
Directeur : Ludovic ORAIN



*Le Logis de la Petite Forêt est un établissement associatif à but non lucratif au cœur d'un parc boisé de deux hectares. Construite en 1974, aujourd'hui en cours de réhabilitation, notre résidence est accueillante avec son originalité d'univers intemporel, où il fait bon vivre.*

*Les divers services mis à la disposition des personnes âgées accueillies donnent toute une dimension de qualité, d'écoute, d'accompagnement, tout en respectant les projets individualisés de chacun. Le travail et la bienveillance du personnel sont en harmonie avec le projet de vie pour assurer la notoriété de notre institution.*

## 17. Résidence de l'Île verte

EHPAD *Résidence de l'Île Verte*

35 rue de l'Île verte

44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Tel : 02.40.78.70.50 - Fax : 02.40.78.82.93

Courriel : [accueil@residence-ileverte.fr](mailto:accueil@residence-ileverte.fr)

Web : [www.residence-ile-verte.fr](http://www.residence-ile-verte.fr)

85 résidents : Hébergement permanent —  
Unité de vie pour personnes désorientées —  
Accueil temporaire — PASA

43.37 ETP salariés

CA : 4.110.000 €

Présidente : Odile CHEVALIER

Directrice : Caroline PUAUD



*La résidence de l'Île Verte est un EHPAD situé au cœur de Saint Philbert de Grand Lieu. Agrandie et entièrement rénovée de 2007 à 2011. Un effort particulier a été fait en termes d'agencement et décoration. Chaque logement a une superficie d'environ 22 m<sup>2</sup>. Ils sont tous équipés d'une salle de bain individuelle et sont aux normes d'accessibilité. Trois chambres individuelles sont communicantes pour des couples.*

*Une animatrice propose, tout au long de l'année, dans des espaces conçus à cet effet, des activités d'animations : jeux de sociétés, activités de mémorisation et de stimulation, préparations d'événements, sorties organisées, échanges intergénérationnels (écoles primaires, collèges)...*

*L'établissement est habilité à l'aide sociale. Le secrétariat peut aider sur toute démarche administrative (dossiers APL ou ALS par exemple...)*

## 18. EHPAD Sainte Anne

EHPAD *Résidence Sainte Anne*

9, rue Sainte Anne du Vigneau

44680 SAINT MARS DE COUTAIS

Tél : 02.40.31.50.19 - Fax : 02.40.31.59.92

Courriel : [mrstmarsdecoutais@wanadoo.fr](mailto:mrstmarsdecoutais@wanadoo.fr)

60 residents : Hébergement permanent  
Unité pour personnes âgées désorientées

30 ETP salariés

CA : 2 100 000 €

Président : Jean-Clair GUILLEAU

Directrice : Catherine PLOQUIN



*La résidence Sainte Anne, gérée par une association, est située dans une zone résidentielle à 500 mètres du bourg.*

*La résidence de conception récente (rénovation et extension datant de 2006) est implantée dans un parc de 13 400 m<sup>2</sup> qui permet aux résidents et leurs familles de s'y promener. Les 60 chambres (49 en hébergements permanents, 11 en unité pour personnes âgées dépendantes) sont individuelles et adaptées aux besoins des personnes accueillies.*

*L'ensemble de la résidence est conventionnée à l'aide sociale et à APL.*

*La taille de la maison permet une ambiance familiale et par sa proximité un personnel compétent apporte des soins de qualités aux personnes accueillies.*



## 19. Résidence l'Immaculée

EHPAD Résidence l'Immaculée

10 Rue de l'Eglise SAINT CYR EN RETZ  
44580 VILLENEUVE EN RETZ

Tél : 02 40 21 41 67 Fax : 02 40 21 42 17  
Mail : contact@immaculee.fr

70 Résidents : Hébergement permanent  
Accueil temporaire —  
Unité pour personnes désorientées

ETP : 43 ETP

CA : 2.900.000 €

Président : Robert JOUANNO  
Directrice : Emilie PLANCHAIS



*La résidence l'Immaculée est située à Saint Cyr en Retz, commune de Villeneuve-en-Retz, située aux portes de la Loire-Atlantique et de la Vendée.*

*La Résidence l'Immaculée est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) à statut juridique privé non lucratif. Elle est gérée par une association de type loi 1901 et puise ainsi ses valeurs dans le projet associatif de l'Association l'Immaculée. L'établissement est habilité à l'aide sociale*

*Elle accueille toutes les personnes « sans distinction de ressources, de culture ou de religion » dans une philosophie du vivre ensemble. Notre équipe pluridisciplinaire agit pour encourager le maintien de l'autonomie, favoriser la continuité de la vie sociale des résidents et garantir à chaque résident un accompagnement adapté jusqu'à la fin de la vie.*



## 20. Résidence Victor Ecomard

EHPAD Victor ECOMARD

16 place 18 juin 1940  
44680 SAINTE-PAZANNE

Tél : 02.40.02.40.55 — Fax : 02.40.02.49.75  
Mail : residence@v-ecomard.fr

79 résidents : Hébergement Permanent  
Unité protégée pour personnes désorientées

46.88 ETP Salariés

CA : 3.170.551 €

Président : Gilles BARDOUL  
Directeur : Alexandre DELMAS



*L'EHPAD Victor Ecomard est situé dans le département de la Loire Atlantique à 30 km de Nantes et 20 km de Pornic, à Sainte Pazanne, commune d'environ 5600 habitants. Il est implanté au cœur du bourg, jouxtant la place du Marché. Cet établissement est géré par une association privé loi 1901, à but non lucratif, reconnu d'intérêt général.*

*La résidence dispose de 79 logements individuels de 21m2, dont 11 composent l'unité de vie protégée. L'établissement offre aux personnes âgées un service d'hébergement, d'accompagnement et de soins de qualité, dans un climat chaleureux et familial, permettant aux résidents de conserver à leur gré leurs activités et leur réseau relationnel, si possible jusqu'au bout de leur vie.*



## Comment adhérer ?

(Article 7 des statuts de GAMAtlantic)

Pour faire acte de candidature, l'Association postulante devra préalablement être présentée par un adhérent.

Les candidatures sont formulées par écrit et signées par le Président de l'Association. Elles sont obligatoirement accompagnées d'un dossier comprenant :

- les statuts ;
- le récépissé de déclaration en préfecture ;
- l'extrait de délibération précisant le mandat donné au directeur de représentation au sein du Conseil d'Administration, les administrateurs représentés à l'Assemblée Générale.

Il est précisé que toute association adhérente devra porter à la connaissance de GAMAtlantic les modifications statutaires dont elle pourrait être l'objet et les représentants siégeant au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale dans le mois suivant toute modification.

Toute demande d'adhésion à GAMAtlantic, formulée par écrit, est soumise au Conseil d'Administration qui statue sur cette admission sans avoir à justifier de sa décision, auprès du postulant.

La décision est prise à la majorité des 4/5ème des membres du Conseil d'Administration.

Après délibération positive du Conseil d'Administration de GAMAtlantic, l'adhésion prendra effet au lendemain de la réception de la délibération du Conseil d'Administration auprès de l'association postulante.

### **L'engagement préalable**

Chaque adhérent est tenu de souscrire au minimum à 2/3 des marchés retenus par l'ensemble du groupement. Dans le cas d'une restauration concédée, la proportion des 2/3 s'appliquera hors marchés alimentaires.

Sur chacun de ces marchés, l'adhérent s'engage sur un montant au moins équivalent à 80% des montants inscrits sur la balance après la clôture des comptes de l'année n-1. L'engagement porte également sur le fait de fournir aux négociateurs de chaque marché ces données comptables dans les délais impartis et précisés dans le règlement intérieur.

Toute nouvelle adhésion disposera d'un délai de 18 mois pour atteindre la proportion de marchés requise. L'engagement se fait antérieurement à la négociation de chacun des marchés. Ainsi, les fournisseurs et tarifs ne sont pas connus au moment de l'engagement initial.

L'engagement court sur la durée du marché.

Chaque adhérent s'engage à fournir toutes les conditions et tous les tarifs qu'il aura pu obtenir auprès de ses propres fournisseurs.

### Nous contacter

**Gaël PELLETIER**  
**Président de GAMAtlantic**  
*Résidence le Verger*  
**Côte Saint Denis**  
**44 470 Mauves sur Loire**  
**Tél. : 02.40.25.53.19**



## Devenir Partenaire

Chaque marché est géré au minimum par 2 négociateurs issus du Conseil d'Administration.

La mise en concurrence s'effectue au minimum auprès de trois fournisseurs, sauf accord dérogatoire préalable. L'ouverture d'un marché au sein du groupement et la négociation en son nom n'est possible qu'après l'engagement préalable d'au moins deux tiers des adhérents sur le dit marché.

Les négociateurs propose au Conseil d'Administration, à qui appartient de prendre la décision finale de retenir un marché ou un prestataire.

Chaque adhérent reste seul responsable de ses créances.

Les marchés annuels ou pluriannuels sont conclus en années civiles.



## Fournisseurs référencés

Afin de permettre à chaque adhérent de bénéficier de conditions privilégiées en l'absence de marché négocié, GAMAtlantic se donne la possibilité de référencer des fournisseurs ayant de leur propre initiative formulé une demande écrite décrivant leur offre (prestations et tarifs).

Pour autant cette relation privilégiée n'engage, ni les adhérents, ni GAMAtlantic à une exclusivité ou à un chiffre d'affaire minimum.

Dans le cadre du référencement chaque adhérent reste seul responsable et redevable des prestations et/ou achat commandé.

Le choix de référencer un fournisseur est une compétence du Conseil d'Administration.

